

Deux agressions à Ajaccio, appel aux Corses à se rassembler aujourd'hui à 13 heures

écrit par Dan Corbet | 6 décembre 2016



Appel à venir soutenir les Corses contre leurs agresseurs, Maghrébins selon toute apparence, l'un d'entre eux aurait dit : « Ici on ne paie pas, on va montrer la puissance des Arabes ! »

(Michaël Andreani – Alta Frequenza) – Deux vols se sont produits samedi après-midi dans deux enseignes de sport voisines de la région ajaccienne, débouchant sur l'agression du patron de l'un des magasins et de sa compagne. Trois hommes ont été placés en garde à vue. L'un d'eux, âgé de 26 ans, sera jugé ce mardi après-midi devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio pour violences sur le gérant. Deux mineurs ont également été mis en examen par le juge pour enfants et sont en liberté surveillée ; ceux-ci ont dérobé 300 euros d'articles de sports et l'un d'entre eux serait l'agresseur de la compagne du gérant, qui a eu le nez cassé. **Un rassemblement de soutien aux deux victimes est organisé à 13h00 devant le palais de justice d'Ajaccio.**

http://www.alta-frequenza.corsica/l_info/l_actu/vols_et_agressions_dans_deux_enseignes_de_sport_de_la_region_ajaccienne_85629

À la barre pour l'agression d'un commerçant à Ajaccio

En vingt ans, c'est la première fois que je vois cela ». Le gérant du magasin Intersport ne pensait réellement pas être confronté un jour à cela. « *Pas ici...* », comme il dit.

Les deux faits qu'il regrette se sont produits samedi après-midi.

Dans un premier temps, son commerce ainsi que le magasin Sport 2000, tous deux situés à quelques mètres l'un de l'autre sur la Rode à Ajaccio, ont été la cible de voleurs. Des adolescents.

Mais l'histoire a pris une tout autre tournure avec l'agression du patron d'Intersport ainsi que celle de sa compagne.

Trois hommes ont été placés en garde à vue quelques heures après les faits. L'un d'eux, âgé de 26 ans a été mis en cause pour des violences sur le gérant. Il sera jugé cet après-midi devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio dans le cadre des comparutions immédiates.

Les deux mineurs également entendus ont été mis en examen par le juge des enfants et font l'objet d'une liberté surveillée.

Tous deux, petits gabarits, ont dérobé pour 300 euros d'articles dans les deux magasins et le tout en « *taille L* », s'étonne un proche de l'affaire.

<http://www.corsematin.com/article/ajaccio/a-la-barre-pour-lagression-dun-commercant-a-ajaccio.2096343.html>